

L'h. M. CHEVRIER : J'ai appris qu'on déménagera de Sherridon à Lynn-Lake une forte partie de la population, l'outillage, les installations, etc., ainsi que plusieurs ouvriers. Je ne saurais dire ce qui y restera, mais M. Fairweather nous fournira peut-être les derniers renseignements..

M. WEAVER : La somme votée par le Parlement se compare-t-elle à l'octroi de terrains en vue de l'aménagement des premiers chemins de fer ? Presque tous les réseaux du pays ont bénéficié de l'aide des deniers publics. Peut-on tenir cette somme pour analogue ?

L'h. M. CHEVRIER : Je ne crois pas. Il s'agit d'une proposition tout à fait différente ; elle se fonde sur les modalités de l'entente conclue avec la *Sherritt Gordon* et qui, de l'avis du National-Canadien, est avantageuse pour ce qui est d'une partie des dépenses envisagées.

M. BROWNE : Puis-je poser une question ? Je suppose que le solde de \$4,725,000 serait versé en vertu de l'autorisation accordée au ministère de la Production de défense ?

L'h. M. CHEVRIER : C'est exact.

M. BROWNE : C'est pourquoi il n'en est pas question dans le projet de loi ?

L'h. M. CHEVRIER : Effectivement.

M. MURRAY : Jadis, on accordait vingt milles de terrain de chaque côté de la ligne à titre de subvention. Vous ne prévoyez rien de tel ici ?

L'h. M. CHEVRIER : Non, monsieur.

LE PRÉSIDENT : Si l'on n'a pas d'autres questions à poser au ministre, nous appellerons M. Fairweather, vice-président du service de recherche et de perfectionnement du National-Canadien. Il pourrait peut-être prendre la parole maintenant.

M. FAIRWEATHER : Monsieur le président et messieurs les membres du Comité, la ligne dont il est question dans le projet de loi fait l'objet d'études, au National-Canadien, depuis au moins quatre ans. Après avoir découvert du nickel au nord de Sherridon, la *Sherritt Gordon* a demandé au National-Canadien à quelles conditions on pourrait aménager un chemin de fer. Nous lui avons exposé les conditions, à notre avis raisonnables, relatives à la quantité de minerai dont il lui faudrait préalablement constater l'existence. La société a poursuivi l'exploration de ses gisements ; après avoir reconnu l'existence de 14 millions de tonnes de minerai, elle nous a demandé si nous consentirions maintenant à l'aménagement d'une ligne. L'entente intervenue, et que justifie la pénurie de nickel, est le fruit de ces pourparlers. Nous nous sommes assurés de la présence du minerai là-bas.

Je me suis rendu par avion dans la région. On a soumis à notre inspection tous les dossiers de la société minière ; nous les avons fait examiner par un ingénieur minier compétent. Nous pouvions donc aller de l'avant, assurés que nous étions d'être en présence d'une mine assez importante pour motiver l'aménagement d'un chemin de fer. Nous avons fait également une étude minutieuse de la région à desservir, en vue de déterminer si elle renferme d'autres ressources naturelles. Malgré un nombre considérable de rencontres de minéraux, il doit y avoir quinze ou vingt gisements prometteurs, — nous n'avons constaté tout au plus que des possibilités d'exploitation minière importante. La région de Lynn-Lake et des environs n'en est pas moins une bonne région de prospection. Nous avons aussi fait l'étude des ressources forestières, qui sont très rares. L'agriculture n'y possède aucun avenir. La pêche commerciale reste possible sur les lacs situés au nord de Lynn-Lake.